

Brossard, le 18 novembre 2016

Madame, Monsieur,

L'excellence du milieu des affaires de Brossard sera reconnue en 2017 grâce au Gala Reconnaissance de l'Association des gens d'affaires de Brossard. Le Gala Reconnaissance de l'Association des gens d'affaires de Brossard est une occasion pour nous de souligner la contribution exceptionnelle, de nos entreprises et commerces, au développement économique de notre communauté. Dans le but de souligner ce rôle de leader qui est le vôtre au sein de notre ville en tant qu'investisseur, employeur et agent économique, l'Association des gens d'affaires de Brossard souhaite faire l'éloge de votre participation au mieux-être de notre communauté.

C'est à ce titre que nous sollicitons votre candidature dans l'une des six catégories honorifiques retenues par les membres du comité organisateur de ce Gala Reconnaissance 2017. Votre participation à titre de candidat représente non seulement l'occasion de souligner votre qualité d'entrepreneur, mais constitue également une occasion de grande visibilité de votre entreprise ou commerce dans toute la ville de Brossard et ses environs. Il n'est pas obligatoire d'être membre en règle de l'Association des gens d'affaires de Brossard pour participer à ce concours, ni d'être localisé sur le territoire de Brossard, mais en autant que les entreprises et commerces participent au rayonnement de la ville de Brossard.

Les catégories en lice sont :

- Commerce de détail
- Entreprise de service (5 employés et moins)
- Entreprise de service (plus de 5 employés et moins de 15)
- Entreprise de service (15 employés et plus)
- Nouvelle entreprise (entre 1 an et 3 ans d'existence)
- Entreprise impliquée et engagée dans la communauté

Deux prix «Coup de cœur» seront également attribués, soit :

- Marché innovant
- Conscience environnementale

Les principaux critères d'évaluation qui guideront le jury dans le choix des finalistes, porteront sur :

- les actions de développement durable
- le caractère distinctif, créatif et innovateur
- la stratégie de développement
- la contribution de l'entreprise dans l'essor économique de la ville de Brossard

C'est donc avec grand plaisir que nous vous invitons à soumettre la candidature de votre entreprise. À cet effet, vous trouverez ci-joint un cahier de mise en candidature. Nous vous invitons à nous le retourner, dûment rempli, **avant le 16 janvier 2017**, date limite du dépôt des candidatures.

Les lauréats seront honorés lors du Gala Reconnaissance 2017 de l'Association des gens d'affaires de Brossard qui se tiendra le vendredi 17 février 2017 au Centre socioculturel de Brossard.

En espérant une réponse positive de votre part, nous vous prions d'accepter nos salutations les meilleures.



Nancy Rossi
Responsable du comité
Gala Reconnaissance 2017



Pierre-Luc Grisé
Président
Association des gens d'affaires de Brossard

Association des gens d'affaires de Brossard

GALA RECONNAISSANCE 2017

DE L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE BROSSARD



CAHIER

DE MISE EN CANDIDATURE

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le Gala Reconnaissance de l'Association des gens d'affaires de Brossard s'adresse à tous les commerces et entreprises de tous les secteurs d'activités.

Il n'est pas obligatoire d'être situé sur le territoire de la ville de Brossard pour participer à ce concours, mais toute entreprise ou commerce participants doivent avoir contribué au développement de l'économie et au rayonnement de la ville de Brossard.

Il n'est pas obligatoire non plus d'être membre en règle de l'Association des gens d'affaires de Brossard pour participer au concours.

LES EXCLUSIONS

Ne peuvent se présenter :

Les membres du jury, les personnes en politique active, municipale, provinciale ou fédérale; les candidatures à titre posthume, les récipiendaires des trophées d'excellence de l'édition 2015, sauf si la candidature est présentée dans une autre catégorie, ainsi que les membres du conseil d'administration de l'AGA Brossard et les membres du comité organisateur du Gala Reconnaissance.

LE JURY ET LA CONFIDENTIALITÉ

Le jury est sélectionné par le comité organisateur du Gala Reconnaissance de l'AGA Brossard qui recrute :

Des personnalités du monde des affaires ainsi que des représentants des conseils et organismes de la région ou de l'extérieur.

Le jury nomme les lauréats pour chaque catégorie lors des délibérations prévues à cet effet. Le nom des membres du jury est dévoilé lors de la soirée Gala Reconnaissance.

Tous les membres du jury et du comité organisateur sont tenus à la plus stricte confidentialité sur l'identité et les renseignements des candidats et des récipiendaires aussi bien que sur les délibérations du jury.

Le jury se réserve le droit d'annuler une ou des catégories si les candidatures soumises ne répondent pas aux critères d'excellence souhaités par l'AGA Brossard. Le jury pourrait aussi changer une entreprise de catégorie. Si cela se produisait, les entreprises concernées seraient avisées par écrit.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le concours vise à reconnaître les individus et les entreprises qui ont démontré les succès les plus remarquables dans l'année courante. Une entreprise ne peut pas poser sa candidature dans plusieurs catégories. Un maximum de trois (3) finalistes par catégorie sera retenu.

Chaque entreprise doit rencontrer de façon individuelle les membres du jury pour une courte entrevue. La date et l'heure de cette rencontre seront confirmées ultérieurement. Aucun document de présentation ne sera alors requis.

Les informations contenues dans votre dossier ainsi que votre entrevue sont les seuls éléments dont se servira le jury pour son travail d'analyse. Le dévoilement des finalistes aura lieu préalablement à la soirée Gala Reconnaissance.

LES CRITÈRES ET LA PONDÉRATION

❖ Engagement social et communautaire	20 %
❖ Contribution de l'entreprise dans l'essor économique de la ville de Brossard	15 %
❖ Protection de l'environnement	15 %
❖ Implication des employés / Conditions de travail / Maintien ou création d'emplois	15 %
❖ Caractère distinctif, créatif et innovateur	15 %
❖ Potentiel de développement de l'entreprise / Productivité	10 %
❖ Stratégie de développement / Marketing	10 %

LA PRÉPARATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

La date limite pour remettre votre cahier de candidature et ainsi inscrire votre entreprise au Gala Reconnaissance 2017 est le lundi 16 janvier 2017, à 16 h. Le nom des entreprises gagnantes pour chacune des catégories sera dévoilé lors de la soirée Gala Reconnaissance qui se déroulera au Centre socioculturel de Brossard, le vendredi 17 février 2017.

Le questionnaire comprend un nombre distinct d'éléments à développer en plus de l'entrevue. Les éléments présentés auront tous la même importance lors de l'évaluation par le jury.

L'AGA Brossard et les membres du jury garantissent la confidentialité de tous les dossiers. Pour chacune des catégories, les membres du jury retiendront les entreprises qui auront démontré les succès les plus probants. Le jury se réserve le droit de ne pas remettre de trophée, et ce, pour toutes les catégories du concours.

- ❖ Répondre précisément à chacune des questions.
- ❖ Être concis et structuré dans l'élaboration du contenu. Présenter uniquement les points saillants de l'entreprise.
- ❖ Privilégier les exemples, les faits et les données chiffrés pour justifier les réponses.
- ❖ Le jury se réserve le droit de refuser un dossier incomplet. Aucun dossier manuscrit ne sera accepté.
- ❖ Soumettre le dossier de candidature complet en six (6) copies recto verso ainsi que tout autre document sur support CD ou clé USB, par la poste, avant la date limite d'inscription du lundi 16 janvier 2017, à 16 h. Utiliser l'aide-mémoire de la dernière page pour ne rien oublier.

GALA RECONNAISSANCE – ÉDITION 2017
Association des gens d'affaires de Brossard
C. P. 92029, Succ. Place Portobello
Brossard (Québec) J4W 3K8

Pour information : 450 659-3962 | info@agabrossard.ca

LES AVANTAGES DE S'INSCRIRE

- ❖ Reconnaissance par la communauté d'affaires de la ville de Brossard
- ❖ Formule de reconnaissance pour les employés de l'entreprise
- ❖ Outil de promotion efficace et crédible pour les entreprises finalistes et lauréates
- ❖ Mise en évidence des entreprises participantes par le biais d'une campagne médiatique
- ❖ Positionnement répété et efficace auprès des autres candidats et auprès des convives
- ❖ Expérience inspirante
- ❖ Réseautage lors de la soirée

LES DATES IMPORTANTES

- | | |
|--|------------------------|
| ❖ Ouverture de la période de mise en candidature | 15 septembre 2016 |
| ❖ Date limite de réception des cahiers de mise en candidature | 16 janvier 2017 |
| ❖ Dévoilement des finalistes (date à confirmer) | 31 janvier 2017 |
| ❖ Entrevue avec le jury (date et heure à confirmer) | février 2017 |
| ❖ Soirée Gala Reconnaissance | 17 février 2017 |

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

SECTION 1 — IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise :

Secteur d'activité :

Année de fondation :

Nombre d'employés :

Principaux dirigeants (nom et titre) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Site Web :

SECTION 2 — CATÉGORIES EN LICE

Cochez la catégorie dans laquelle vous voulez vous inscrire :

- Commerce de détail
- Entreprise de service (5 employés et moins)
- Entreprise de service (plus de 5 employés et moins de 15)
- Entreprise de service (15 employés et plus)
- Nouvelle entreprise (entre 1 an et 3 ans d'existence)
- Entreprise impliquée et engagée dans la communauté

SECTION 3 — PRÉCISIONS SUR L'ENTREPRISE

3.1 Décrivez brièvement l'historique et la mission de l'entreprise. (*maximum 8 lignes*)

3.2 Décrivez brièvement la nature de vos principaux produits et services. (*maximum 8 lignes*)

3.3 Expliquez, selon vous, les raisons qui motivent et qui justifient votre inscription. (*maximum 8 lignes*)

SECTION 4 – ÉVALUATION

4.1 – Engagement social et communautaire (20 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

Quelles sont les implications de l'entreprise dans sa communauté, soit par la mise en place de mesures visant à encourager ses employés à faire du bénévolat dans la collectivité, par son support financier à des activités locales, par l'embauche d'handicapés, etc.?

4.2 – Protection de l'environnement (15 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

Quelles sont les mesures prises par l'entreprise pour réduire l'impact de ses activités de production ou de services sur l'environnement, comme des programmes de recyclage, d'approvisionnement écologique, de lutte contre les gaz à effet de serre, d'achats locaux, une réduction de l'énergie, etc.?

4.3 – Caractère distinctif, créatif et innovateur (15 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

A. Que ce soit par sa capacité d'innovation, son leadership, ses efforts de mise en marché, ses communications, l'utilisation judicieuse de ses ressources internes et externes ou sa réputation, démontrez que l'entreprise est dans une classe à part face à ses concurrents.

B. Que ce soit au niveau de ses produits et services, de ses procédés de production, dans ses techniques de distribution, de gestion ou de vente, démontrez que votre entreprise est créatrice et innovante.

4.4 – Implication des employés / Conditions de travail / Maintien ou création d'emplois (15 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

A. Quelle est la stratégie de l'entreprise pour recruter, motiver, former et conserver le personnel au sein de celle-ci?

B. A-t-elle mis en place des programmes de qualité, de bonification ou de valorisation pour les employés? A-t-elle mis en place un programme d'accueil pour le nouveau personnel?

C. A-t-elle mis en place des programmes de formation, de perfectionnement ou d'entraînement?

4.5 – Contribution de l'entreprise dans l'essor économique de la ville de Brossard (15 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

A. Décrivez en quoi votre entreprise a contribué à l'essor économique de Brossard.

B. Quelles sont les retombées économiques de l'entreprise?

4.6 – Potentiel de développement de l'entreprise / Productivité (10 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

A. Quelle est votre stratégie pour améliorer la productivité de votre entreprise (équipements, outils de planification, cadre de procédures, formations, normes, etc.).

B. Décrivez les initiatives d'expansion économique que vous avez mises en place ou la façon dont vos produits et services ont évolués au fil des ans afin de toujours répondre aux besoins de vos clients.

4.7 – Stratégie de développement / Marketing (10 %)

Depuis les deux dernières années (1 page maximum) :

A. Quelle est la stratégie marketing de l'entreprise (outils promotionnels, web, imprimés, affichage, radio, communications, vidéo, etc.) et comment permet-elle d'atteindre les objectifs de l'entreprise?

B. A-t-elle une publicité innovante, utilise-t-elle les médias sociaux, relations publiques, etc.?

C. Quelle est votre stratégie de développement des marchés existants et nouveaux?

Note

Vous pouvez joindre en annexe de votre cahier de présentation tout document pertinent afin d'appuyer votre candidature (articles de journaux, feuillet promotionnel, photos, etc.).

SECTION 5 — DÉCLARATION DE DÉPÔT DE MISE EN CANDIDATURE

Nom du propriétaire dirigeant :

Titre :

Nom de la personne-ressource de la mise en candidature :

Titre :

Téléphone :

Courriel :

Nous déclarons que les renseignements fournis dans le présent document de mise en candidature sont exacts, et ce, au meilleur de notre connaissance.

Signature

Date

AIDE-MÉMOIRE

Pour toutes les catégories, vous devez inclure les documents suivants :

- Formulaire d'inscription;
- Vos réponses au questionnaire;
- Tout document produit par l'entreprise fournissant des informations complémentaires qui permettront au jury d'en apprécier la candidature;
- Le logo de votre entreprise en haute résolution (transmis par courriel);
- Une photo de votre entreprise ou de votre équipe (transmis par courriel);
- Votre dossier complet en 6 exemplaires*.

*Vous pourrez récupérer tous les cahiers après le 20 février 2017 aux bureaux de la TD Canada Trust situé au 2220, boul. Lapinière, à Brossard. Toutes les informations qui s'y trouvent seront gardées confidentielles. Les dossiers seront conservés pour une période d'un (1) mois. S'ils ne sont pas réclamés, nous les déchiquetterons afin de préserver la confidentialité des informations contenues.